

celui du secrétariat d'État au Commerce des États-Unis, quand il y a conflit.

* * *

LES ORGANISMES DE L'ÉTAT

LE POINT DE VUE DES DIRIGEANTS DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA QUANT AUX QUESTIONS ÉCONOMIQUES

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Finances, je vais poser ma question au premier ministre. Comme les investisseurs canadiens semblent avoir tendance, lorsqu'il y a risque, à placer leurs capitaux dans des entreprises américaines au Canada, dont un exemple est la vente de sa firme effectuée par le président de la Corporation de développement du Canada à des capitalistes américains, avant sa désignation, le premier ministre est-il disposé à renvoyer la question au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, pour que le comité puisse interroger le président et le conseil d'administration sur leur point de vue sur l'investissement et d'autres questions économiques importantes tellement vitales pour le Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je demanderai volontiers aux leaders des partis à la Chambre d'étudier la question lorsqu'ils auront recommencé à se parler.

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre et moi sommes d'ordinaire aux antipodes l'un de l'autre. La question porte uniquement sur le bill C-259, au sujet duquel le gouvernement a employé la tactique du rouleau compresseur.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE ET LA NOMINATION DE DIRIGEANTS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire pour le premier ministre. Puisque des organismes gouvernementaux comme la CDC exercent une influence si considérable sur l'économie et les placements au Canada, le premier ministre consentirait-il à l'adoption d'un système en vertu duquel les nominations à des postes importants d'organismes comme la CDC seraient soumises à un comité permanent de la Chambre des communes, pour qu'on y examine l'attitude et le point de vue des personnes désignées?

Une voix: Et les conflits d'intérêts.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ce serait s'orienter vers le régime présidentiel et tout le monde sait que je suis contre ce régime.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Le député de Mackenzie aurait-il l'obligeance de reprendre son siège? Je l'ai remarqué. J'ai remarqué également qu'il s'impatientait. Je vais lui accorder la parole dans un moment, pas tout de suite, malheureusement. Je dois l'accorder d'abord au représentant de Saint-Jean-Est.

M. McGrath: Vu la tendance de plus en plus grande du Parlement de déléguer son autorité et des pouvoirs considérables à des organismes comme la CDC, et ce n'est que dans ces cas-ci que la chose serait opportune, il me semble que le premier ministre devrait être disposé, sans déroger pour cela à nos usages ou à notre système, à faire comparaître les personnes choisies devant un comité permanent de la Chambre, comme le comité des finances, qui se renseignerait sur leurs points de vue en matière économique et les conflits d'intérêts qui pourraient exister.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, c'est là une observation très approfondie. Je me rends parfaitement compte que la tendance est de plus en plus grande de vouloir faire exercer le pouvoir par des corps administratifs dans toutes nos sociétés. La solution qui m'intéresse pour l'instant ne consiste pas tellement à faire exercer cette autorité par le Parlement, mais à faire en sorte que l'exécutif du gouvernement mette de lui-même dans ce pouvoir exercé par les corps administratifs.

M. McGrath: Je vous remercie, monsieur le président.

* * *

LES TRANSPORTS

L'INSTALLATION DE CLIGNOTEURS SUR LES LOCOMOTIVES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Merci, monsieur l'Orateur. Mon propre sentiment de frustration me permet de comprendre celui que vous éprouvez vous-même. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Je lui ai déjà demandé à plusieurs reprises s'il s'occuperait de la question des feux clignotants de locomotives. Il m'a répondu avoir pris l'affaire en main et que les chemins de fer l'envisageraient éventuellement. Malheureusement, depuis lors, j'ai perdu plusieurs amis. Je demande donc quand diable va-t-on faire quelque chose à ce sujet?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crains ne pouvoir répondre à cette question pas plus dans ce langage qu'autrement. Il s'agit avant tout d'une question ferroviaire. En plus de transmettre cette question aux chemins de fer, je me suis engagé auprès du député à déterminer si la Commission canadienne des transports pourrait éventuellement prévoir l'utilisation de feux clignotants dans le cadre de l'étude qu'elle conduit actuellement sur l'ensemble de la question de la sécurité ferroviaire. Je vais veiller à ce que cette question lui soit transmise immédiatement.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON

M. John Burton (Regina-Est): Ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu de sa déclaration prononcée mercredi ici et selon laquelle la position du gouvernement quant à l'appartenance étrangère est connue du cabinet, envisagerait-il de faire connaître cette position à la Chambre et au public avant sa rencontre de lundi prochain avec le président Nixon?